



REVUE DU MOIS

✕ L'échéance de fin janvier est décidément fatale à la place de Lyon. Au nécrologe des catastrophes qui ont frappé l'épargne lyonnaise depuis quelques années, il faut ajouter le sinistre financier de Terrenoire et Bessèges.

La science fournit aujourd'hui des moyens pour prévoir les tempêtes; ne pourrait-elle étendre ses prévisions aux orages d'un autre ordre ?

✕ L'industrie métallurgique n'a cependant pas à invoquer ce défaut de protection, qui est le grand argument des industries en souffrance : des droits, supérieurs parfois à 25 %, grèvent à la frontière les produits des fourneaux étrangers.

Cet exemple n'empêchera pas toutes les voiles de rechercher le vent de la protection. Aux heures d'affolement, nul ne raisonne. On accusait jadis les Juifs de semer la peste en graissant les portes ; on prétend maintenant que l'étranger nous ruine en nous vendant ses produits à trop bon compte !

Vent de protection, c'est vent de guerre ; réciprocité, c'est représailles et la ruine pour les deux parties. Voilà ce que les délégués de notre Chambre de commerce étaient allés rappeler aux Pouvoirs. Mais dites donc à des enfants que de manger des bonbons, cela fait mal au ventre : ils vous regardent d'un air narquois et continuent à épuiser leur sac de dragées.

C'est si bon pour le Trésor d'encaisser des droits et si agréable pour l'industriel de sentir qu'on frappe sur son concurrent !